

ISLAMISME et CRHISTIANISME

par Joseph WILBOIS (1874/1952)

Ce texte, publié au cours du mois d'octobre 1935 dans le quotidien « La Croix » est indispensable quand on veut comprendre de nos jours ce qu'est la crise de l'Islam en France.

L'intrusion du christianisme en Afrique du Nord par la colonisation n'aurait elle pas été ressentie par ses habitants de la même façon que l'extension de l'Islam en France par l'émigration ?

Ceux qui parlent de ces sujets sans un minimum de connaissances historiques et d'analyses sociologiques et politiques, souvent défenseurs de la pensée unique et pourfendeur sans nuance de la « réaction », feraient bien de se poser cette question.

L'étudier sans préjugé à l'aide de ce texte lumineux pourrait peut-être leur éviter de dire beaucoup de bêtises...

*François-Xavier BIBERT
Décembre 2015*

Joseph Wilbois (1874/1852) est un sociologue français malheureusement méconnu.

Professeur à l'École des Roches, secrétaire du Comité national de l'organisation française, directeur de l'École d'administration et d'affaires, il s'intéressa aux questions soulevées par l'adaptation du christianisme aux évolutions du monde moderne sous l'aspect de l'apologétique (champ d'études théologique ou littéraire consistant à défendre de façon cohérente une position).

« Chrétien, investi d'une mission sociale, Joseph WILBOIS est un penseur hors cadre. On reste fasciné par la virtuosité de ses analyses, sa capacité de synthèse, sa faculté d'invention et de compréhension du monde social et de son devenir. L'apport le plus original est sans doute l'alliance qu'il préconise entre sociologie, techniques de commandement et de gestion, et la métaphysique. Il n'y a pas de technicien complet qui ne soit à la fois savant, sociologue et métaphysicien. Wilbois est un créateur au sens artistique du terme, la sociologie qu'il invente préfigure bien des idées et des concepts contemporains. Les tensions existant entre le monde matériel et le monde spirituel l'amènent à découvrir les notions de jugement, d'instinct, d'aspiration, chères à Chombart de Lauwe et à sa sociologie du vécu. L'observation et la fréquentation des industriels le conduisent à poser les prémisses de la sociologie organisationnelle, au sens de l'acteur et du système, telle que Crozier et Friedberg l'ont théorisée.

Enfin l'analyse des conflits sociaux, et plus particulièrement de celui de juin 1936, fait de Wilbois un préfigurateur de la sociologie de l'action au sens d'Alain Touraine. »

Bernard Kalaora

QUELQUES AUTRES ÉCRITS de Joseph WILBOIS

- **L'Action sociale en pays de missions. Les institutions de la société païenne, leur pression sur les nouveaux convertis, nécessité de christianiser le milieu social**
Édition : Paris : Payot, 1938
- **Au lendemain de Thermidor, drame en 1 acte**
Édition : Paris-Auteuil : Impr. des apprentis orphelins, 1891
- **L'Avenir de l'Église russe, essai sur la crise sociale et religieuse en Russie**
Édition : Paris : Bloud, 1907
- **Le Cameroun, les indigènes, les colons, les missions, l'administration française...**
Édition : Paris : Payot, 1934
- **Ceux qui ont faim, méditations quand on va communier, recueillies par Joseph Wilbois**
Édition : Paris : Bloud et Gay, 1934
- **Le chef d'entreprise, sa fonction et sa personne**
Édition : Paris : F. Alcan, 1926
- **Comment faire vivre une entreprise**
Édition : Paris : F. Alcan, 1928
- **Comment fonctionne une entreprise, par Joseph Wilbois**
Édition : Paris : Presses universitaires de France, 1941
- **Les conditions du service social en France et en Afrique noire**
Édition : Paris : Éditions Spes, 1947
- **La Science sociale suivant la méthode d'observation**
Édition : Paris : bureaux de la "Science sociale", 1909
- **Essai de morale sociale**
Édition : Paris : F. Alcan, 1912
- **La direction des ateliers et des bureaux**
Édition : Paris : F. Alcan, 1927
- **Une doctrine française : l'administration expérimentale (Essai sur la conduite des affaires et la direction des hommes)**
Édition : Paris : Payot, 1919
- **Êtes-vous chrétien ?**
Édition : Paris : Éditions Spes, 1942
- **L'Organisation générale des entreprises**
Édition : Paris : G. et M. Ravisce, 1924
- **Études sur les répercussions sociales de la révolution russe**
Édition : Paris : bureaux de la Science sociale, 1914-1915
- **La femme noire dans la société africaine**
Édition : Lyon : UMC, 1940
- **Les finances de l'entreprise - Gestion du capital investi et Gestion du fonds de roulement**
Édition : Paris : Librairie Félix Alcan, 1930
- **L'Homme qui ressuscita d'entre les vivants**
Édition : Saint-Denis ; Spes, 1928
- **Joie au travail et réformes de structure**
Édition : Paris : Bloud et Gay, 1939
- **La logique du chef d'entreprise**
Édition : Paris : F. Alcan, 1931

- **La Mission du chrétien dans le monde de demain**
Édition : Paris : Spes, 1943
- **La Nouvelle éducation française : comment se pose actuellement le problème de l'éducation, la société de demain, l'âme de l'enfant, la révolution nécessaire dans notre culture physique, morale et intellectuelle, le problème de la production et le problème de la destinée**
Édition : Paris : Payot, 1922
- **La nouvelle organisation du travail : Réflexions sur ce qui se passe en France depuis juin 1936**
Édition : Paris : Bloud et Gay, 1937
- **Les nouvelles méthodes d'éducation : l'éducation de la volonté et du cœur**
Édition : Paris : Librairie Valois, 1931
- **La Place de la religion parmi les disciplines de l'esprit**
Édition : Paris : Bloud et Gay, 1953
- **Principes de morale sociale**
Édition : Paris : Bloud et Gay, 1948
- **Un problème essentiel : l'Église peut-elle s'adapter ? : Aspects et possibilités de l'adaptation**
Édition : Lille : Éditions Catholicité, 1949
- **La psychologie au service du chef d'entreprise**
Édition : Paris : F. Alcan, 1934
- **Tradition et continuité familiale : Les routines familiales**
Édition : Paris : Éditions familiales de France, 1945
- **Sainte Catherine de Sienne et l'actualité de son message**
Édition : Tournai-Paris : Casterman, 1948
- **Sainte-Hélène.**
Édition : Paris-Auteuil : Impr. des apprentis orphelins, 1892
- **Saint François Solano**
Édition : Paris : Éditions franciscaines, 1942
- **Saint Pascal Baylon vous parle de l'Eucharistie**
Édition : Paris : Éditions franciscaines, 1943
- **La solidarité au foyer**
Édition : Paris : Éditions familiales de France, 1946
- **Traité de physique théorique et pratique**
Édition : Paris : G. Fanchon, 1901

« La Croix »

3 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

L'Islam comme religion

Notre voiture venait de s'embourber sur un chemin qui, au sud de la route de Gafsa à Gabès, aurait dû nous conduire vers le Chott. Coups de piolets, dégonflements des pneus, brassées d'herbes jetées sous les roues, rien ne pouvait nous faire ni avancer ni reculer. Un chamelier, qui était venu nous regarder, à nos grognements de plus en plus vifs répondit sans d'ailleurs se déranger : « Allah krim », c'est-à-dire : « Dieu est miséricordieux. »

Là est un trait et peut-être le principal de la croyance des Arabes. Non seulement Dieu peut tout, mais il daigne faire beaucoup. Il est à la fois le tout-puissant et la Providence

Notre Arabe avait raison, puisque nous parvînmes à sortir de notre lit marécageux. Revenant sur nos pas, nous le conduisîmes jusqu'à la tente de son père, pendant que sur le marchepied il nous récitait des versets du Coran. Son père, chef du douar, se leva de ses coussins et bénit les hôtes que Dieu lui envoyait. Puis il nous offrit du lait et des dattes, et nous causâmes.

Sa conversation était semblable à sa bénédiction. Il parlait de la bonté de Dieu qui, cette année, avait fait pleuvoir, se résignait à ses coups car il lui avait enlevé des enfants, était tout à fait insoucieux du lendemain et nous montrait avec orgueil, dans le petit coffre qui contenait toute sa fortune, un bel exemplaire du Coran sur lequel il répéta la formule qu'un bon musulman doit avoir constamment présente à l'esprit : il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. »

Car le musulman ne se contente pas d'affirmer Dieu ; il affirme encore que Dieu n'a pas d'associé. C'est pourquoi il refuse de comprendre la Trinité, se réduisant ainsi en ce qui concerne Allah à une affirmation presque agnostique. Toutefois, ce n'est pas seulement notre Trinité qu'il ignore. Tantôt, s'il pénètre dans une

de nos églises, il éclate de dédain à la vue de toutes les « idoles » qui y sont accumulées : j'écris le mot idoles en le prenant au sens étymologique, mais pour l'Arabe les images des saints semblent des fétiches, et celle qui l'indigne le plus est la statue d'une femme qui porte un petit enfant dans ses bras et a une robe à fleurs comme les courtisanes de son pays.

Tantôt, au contraire, un Arabe qui cherche à voir les réalités derrière les apparences nous accuse de rendre un culte bien plus dangereux, parce qu'il est de tous les jours, à des divinités infernales comme l'argent, le travail, le pouvoir, la nation, lui qui, nomade sans feu ni lieu, ressemble bien plus que nous aux oiseaux du ciel et aux lis des champs.

C'est pourquoi il dit si volontiers : « Ces chiens de roumis ». Certes, il ne nous connaît pas, mais il nous imagine, et c'est ce portrait d'homme (1), tout ensemble idolâtre, avide et surtout conquérant de sa terre qui lui arrache un cri de haine et de dégoût. Cependant, il est de bons chrétiens : les Arabes en connaissent, ce sont, par exemple, des Pères Blancs, les récents disciples du Père de Foucauld ou ce général commandant le corps d'occupation qu'un bey de Tunis respectait parce qu'il lui connaissait trois grandes vertus : il priait, il avait beaucoup d'enfants et il était très riche, preuve incontestable qu'il était béni de Dieu. Seulement, nos vertus ne les « épatent » pas plus que nos techniques, et ils se contentent de dire des meilleurs d'entre nous, comme d'exceptions inexplicables : « Ce ne sont pas de vrais roumis, ce sont presque des musulmans. »

Voilà pour la croyance. Reste la pratique. Non seulement la charité, mais la sincérité nous obligent à n'en parler qu'avec quelque respect.

Le musulman, après avoir affirmé la divinité d'Allah et la vocation de son prophète, doit faire les cinq prières du matin, du milieu du jour, du déclin du soleil, du couchant et de la nuit. Elles sont simples et courtes. Mais chez nous, si l'élite fait oraison, la moyenne récite bien moins de paroles que la grande majorité des musulmans.

Ces musulmans doivent encore jeûner toute la journée pendant le ramadan ; peut-être chez les riches l'abstinence diurne est-elle compensée par une orgie nocturne ; mais les riches sont rares, et il faut avoir vu avec quelle angoisse et quel scrupule le travailleur des champs chargé du poids du jour, attend le coucher du soleil pour prendre sa première bouchée ou fumer sa première cigarette.

Le musulman paye encore l'impôt de purification des biens et il n'y manque pas. Ces générosités nous étonnent. Il faut pourtant

s'incliner quand on voit des bourgeois presque ruinés ne garder qu'une ampoule à leur énorme lustre plutôt que de restreindre leurs aumônes.

Enfin, on vous engage, s'il se peut, à faire le pèlerinage de La Mecque. Même sans pèlerinage ce sont là des pratiques devant lesquelles la plupart des chrétiens reculeraient. Notre admiration va-t-elle s'accroître au point que nous ne considérions plus l'Islam que comme une hérésie, et une hérésie explicable, donc à demi justifiée par toutes sortes de conditions historiques ou géographiques que nombre d'auteurs ont expliquées ?

Non, non, quelque chose nous écarte de ces gens aussi violemment qu'ils se sentent repoussés loin de nous. D'abord, l'abandon à Dieu a son envers : c'est le refus de l'effort. Il ne s'agit pas seulement de l'effort pour gagner sa vie : cet effort-là résulte le plus souvent d'un système économique ; nous parlons des efforts proprement moraux.

Or, ce n'est que dans le ramadan qu'on lutte contre ses instincts. Ailleurs on s'y abandonne. La chasteté, qui a tant préoccupé l'Eglise, est totalement ignorée dans l'Afrique du Nord. Peu s'en faut qu'on ne la considère comme un rétrécissement de la vie. On admet même qu'une femme ne peut entrer au ciel si un mari ne l'y introduit. De là les débauches précoces ou les multiples divorces. De là, surtout, cette impuissance à rudoyer son être pour en tirer des actions héroïques.

Il est une autre conséquence l'anéantissement devant Dieu. Si rien ne se fait que ce que Dieu permet, il n'y a pas de péché. Un étudiant arabe causait avec un étudiant chrétien de ses amis ; ce dernier lui rappela je ne sais quelle horreur accomplie par Mahomet ; l'autre n'en voulut d'abord rien croire ayant cependant interrogé un de ses docteurs il s'entendit confirmer les dires du Français : tout autre en aurait été troublé, peut-être jusqu'à l'apostasie ; mais celui-ci n'eut pas de peine à rétorquer « Si Allah, dit-il, a permis que Mahomet le fit, Mahomet ne peut être coupable. » Il s'ensuit, chez l'Arabe, à côté de l'humilité de principe qui le prosterne devant le Tout-Puissant, un orgueil pratique effroyable, puisqu'il ne le mènera jamais au repentir. L'Arabe n'avoue aucun péché. Il ne comprend même pas ce que le mot péché veut dire.

Pour ces raisons, la question d'une conversion de l'Islam se pose difficilement. En tous cas elle se poserait d'une manière tout autre que pour la plupart des autres peuples. Convertir des protestants, ce serait, à première vue, changer quelques points seulement de leur croyance et de leur pratique. Convertir des animistes, ce serait

semer toutes nos croyances et toutes nos pratiques sur un terrain à peu près vierge. Entre le musulman et le chrétien existe une opposition totale sur les points les plus fondamentaux du dogme et de la morale.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

4 OCTOBRE 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

Les mosquées

Il est, dans l'Afrique musulmane, de grands spectacles.

Allez à Fez, montez sur une des hauteurs qui dominant la ville, arrêtez-vous par exemple aux tombeaux des Mérinides et attendez le coucher du soleil : bientôt les bruits s'apaisent comme s'ils avaient été étouffés par l'épaisse lueur rose qui se répand sur les collines ; c'est alors que du haut de tous les minarets montent les appels à la prière, et il vous semble que les invocations qu'ils suscitent chez plus de 100 000 hommes font partie du paysage.

Ou bien descendez dans la ville et mêlez-vous au peuple pendant la vingt-septième nuit de ramadan ; alors que d'ordinaire toutes les rues sont obscures et silencieuses, c'est aujourd'hui un grouillement de gens qui remplissent les mosquées ou qui, dehors, attendent le passage des anges : tout ce peuple de marchands lève vers le ciel des regards d'extase ; sur les boutiques descend une grâce palpable.

Ou simplement pénétrez, n'importe quel jour, dans une mosquée. La plupart sont interdites. Choisissez donc celle de Kairouan, qui a été jadis profanée et dont l'entrée est libre. C'est une immense forêt de colonnes. Pas d'autel qui en soit le centre simplement une sorte de niche indique la direction de La Mecque elle vous invite à quitter le palpable pour de l'invisible. Nulle statue, nul tableau, nul ornement, sinon sur la chaire. Quelle que soit la foule, chacun est assez isolé dans son coin pour se sentir en communication directe avec Dieu.

Entre Dieu et l'Arabe, il n'y a pas comme en Europe, l'intermédiaire du prêtre. **L'islamisme est sans clergé.** C'est qu'il n'a pas, comme le catholicisme, un sacrifice et des sacrements, périodiques et répétés, qui exigent des ministres. Tout au plus emploie-t-il quelques fonctionnaires inférieurs, comme le muezzin qui fait les cinq appels à l'oraison, ou comme l'imam qui, le vendredi, est chargé du sermon. Il n'est pas inexact de dire que chaque musulman est son propre prêtre.

Il pourrait l'être presque à tout moment. Bien moins que nous il est absorbé par le souci du labeur dont on tire sa subsistance. Pasteur, agriculteur ou commerçant, il vit au jour le jour et se contente de

peu. Si ses ancêtres, en envahissant la Tunisie, y ont détruit les oliviers romains, n'était-ce pas pour se débarrasser d'un arbre doublement impie, puisqu'il rendait présentes à la fois la tentation de la richesse et la tentation de la prévoyance ? Dès lors, libérés des vains soucis de l'industrie, les Arabes peuvent songer à loisir aux vérités éternelles. Cette occupation est la seule qui rende la vie digne d'être vécue.

C'est pourquoi l'on peut prévoir que l'Islam aura ses mystiques. M. Massignon, qui en a découvert, les admire. Nul ne peut dédaigner une autorité comme la sienne. Néanmoins, il est permis de se demander si ce mysticisme n'est pas exceptionnel. Rien, en effet, n'est plus contraire au mysticisme que l'absence d'ascétisme. Un Ruysbroek, une sainte Catherine de Sienne, un saint Jean de la Croix n'ont été de grands contemplatifs que parce qu'ils ont été de grands pénitents. L'ascension de l'esprit a pour tremplin le martyre de la chair. Or, c'est de cette sujétion que la plupart des musulmans sont incapables.

Aussi l'Islam, si parfait qu'on le suppose, se montre toujours somnolent.

Une excellente preuve sortira de l'examen de ses mosquées.

Les mosquées - plus exactement les mosquées principales des plus grandes villes - ne sont pas seulement des lieux de prières, ce sont encore des espèces d'universités. Telles la Zitouna à Tunis ou la Karaouine à Fez. Naturellement, la Faculté de théologie y occupe plus de place que la Faculté des sciences, et ce qu'on appelle science, c'est la grammaire plus que la physique. Peut-être, par là, ne sont-elles pas sans analogie avec les Universités européennes du moyen âge. Elles ressemblent à ce que sont encore certaines Universités anglaises, par leurs collèges d'étudiants, ou médersas : il est vrai que les médersas africaines, en dépit des ornements d'une porte, sont de pauvres bâtisses pour des étudiants pauvres, venus du bled et qui font eux-mêmes leur cuisine sur leur terrasse. Ces maisons, il faut parfois dire ces abris d'élèves, forment le faubourg de l'Université. Plus près des cours, des galeries, une bibliothèque entourent la salle de prière qui reste le centre.

Et les salles de cours ? C'est la mosquée elle-même. Chaque professeur s'y loge dans un coin habituel, assis sur une natte, adossé à une colonne, au milieu d'un cercle, pas très nombreux, de disciples accroupis comme lui. Ainsi placés, qu'il s'agisse du Coran ou de la langue arabe nécessaire à son intelligence, à voix assez basse pour ne pas gêner les groupes voisins, on travaille ou plutôt on cause.

La nature de cet enseignement est plus instructive que les conditions dans lesquelles il se donne.

Or, il semble bien qu'ici l'esprit soit dominé par la lettre. J'ai dit « on cause ». C'est à peine exact. La leçon se réduit presque à un monologue du maître. Prenons une leçon-type et un maître moyen : il récite d'abord un passage du Coran. Mais le Coran a été commenté ; il récite le commentaire. Celui-ci a appelé un commentaire à son tour il récite le commentaire du commentaire. A l'initiation du maître, les élèves ne développent guère que leur mémoire. On en voit, sur les toits des médersas, entre les cordées de linge qui sèche, répétant indéfiniment des textes appris par cœur. Ce n'est pas seulement le caractère sacré des sourates qui défend qu'on les discute. Une méthode s'est établie, empêchant même la respectueuse exégèse par laquelle un livre est compris, puis vécu.

Une semblable indolence règne dans l'organisation générale. Comme les mosquées, il y a quelques années, étaient à peu près ce qu'elles avaient été il y a plusieurs siècles, certains personnages ont cherché à les rajeunir. Tel, pour la Zitouna, Ahmed Pacha Bey, contemporain de Louis-Philippe, qui la dota d'une bibliothèque. Un autre perfectionnement, en 1911, resta à l'état de projet. La gestation de la réforme dura près d'un quart de siècle. Enfin, le 30 mars 1933 parut le décret beylical si longtemps attendu. Il contient 252 articles. Certains, d'une incroyable minutie, règlent les coefficients des notes d'examen et précisent les raisons valables des absences des professeurs. Mais de réforme profonde des programmes ou des méthodes, point.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

5 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

Le culte des saints

Peut-être ne faut-il pas s'étonner de cette immobilité. C'est celle d'une religion qui, d'emblée, a méprisé le monde et qui, aujourd'hui, se garde contre les progrès du monde ; ne pouvant ni les supprimer ni les dominer, elle continue son intransigeance stérile. Parfois, il est vrai, notre Moghreb voudrait essayer de prendre des lumières en Orient. Mais si l'Islam égyptien évolue pieusement, dit-on ; l'Islam turc, affirme-t-on avec plus de force encore, a tout à fait cédé au rationalisme. Entre ces deux exemples, on trouve plus prudent de ne pas bouger. Ou plutôt, si un mouvement se dessine, dans une jeune et sage élite, pour épurer l'Islam de ses parasites, comme le culte des saints dont nous allons parler, ce mouvement est une simple marche rétrograde vers les origines. En face de ces tendances, nous, Européens, nous laissons faire. Si nous sommes chrétiens, nous n'osons souhaiter que l'Islam se revivifie. Si nous ne sommes qu'hommes de gouvernement, nous trouvons bon d'avoir des sujets ou des protégés peu remuants. Cette double attitude nous est naturelle. C'est celle du moindre effort. Ce n'est peut-être pas celle que la sagesse commande. En effet, un mahométisme sclérosé risque plus de se dissoudre en incroyance, et comment, dans un siècle, christianiser ces âmes amorphes ? De même un mahométisme sublimé n'est pas fatalement de tout repos : à mépriser tout ce qui n'est pas Allah, un indigène finira par haïr les étrangers pour qui Allah n'est rien ; faute de clergé local, il ne trouvera de centre qu'à La Mecque, c'est-à-dire qu'il rêvera sans cesse à une plus vaste unité musulmane, sinon à quelque immense guerre sainte.

L'Islam pur a pour foyer unique Allah Mais il y a l'Islam impur, qui est celui de la grande majorité des musulmans. Pour eux, Allah a, sinon des associés, du moins des satellites : c'est ce qu'on nomme les saints.

Dans le christianisme aussi, les saints existent. S'ils sont, étant hommes, infiniment au-dessous de Dieu, parce qu'ils sont hommes, beaucoup les considèrent comme de nécessaires médiateurs ; si l'on comptait combien les chrétiens « moyens » font dans la journée d'invocations à Dieu et combien de fois ils invoquent les saints, peut-être trouverait-on que ce sont les derniers qui

reçoivent, et de beaucoup, la majeure partie de nos prières. Le culte des saints est un phénomène très général dans l'histoire de la piété. Cependant, les saints musulmans ont certains caractères qui les distinguent beaucoup des saints catholiques. D'abord, chez eux et chez nous les critères de la sainteté ne sont pas les mêmes. Notre calendrier honore spécialement les martyrs et à côté d'eux fait une place de choix aux vierges : sainteté pour nous va donc toujours avec l'héroïsme. Pour le musulman, la sainteté consiste d'abord dans l'accomplissement strict des ordonnances coraniques : la religion de Mahomet admet des préceptes, elle ignore les conseils ; elle exige un minimum, elle ne pousse pas à un maximum. C'est ainsi que de tels saints (on les appelle encore les marabouts) sont presque toujours mariés ; l'opinion n'exige même pas d'eux la monogamie ; quand ils vont de tribus en tribus, de contrées en contrées, visiter leurs fidèles, beaucoup ont, dans chacun des principaux centres, une épouse qui les attend.

Comme la chasteté, la pauvreté là-bas n'est pas une vertu. Peu s'en faut que le pauvre ne soit un maudit. Le marabout est donc riche. Lorsqu'il visite les gens de sa secte, on lui donne des aumônes elles s'accumulent quelquefois jusqu'à faire des millions. Certes, il n'est point avare : le don reçu constitue une dette, on l'emploie tantôt à bâtir une mosquée, tantôt à secourir des misères, tantôt à entretenir des élèves qui viennent s'initier à la doctrine. Mais ces largesses se font dans une sereine aisance, qui est la forme la moins élevée de la confiance en Allah.

Le saint, très souvent encore, est un savant. Entendez par là quelqu'un d'initié à la seule science qui compte, celle de l'écriture inspirée, avec ses principales dépendances, le droit et la grammaire. C'est pourquoi les plus belles bibliothèques sont souvent celles de ces marabouts, et si l'un d'eux, ce qui est d'ailleurs très exceptionnel, a fait, pour acquérir des livres, quelque indécatesse, tout le monde le lui pardonne, puisque c'est pour la science.

Etrange sainteté, à nos yeux du moins, et peut-être aux yeux de beaucoup de musulmans. Si différent que soit pour nous et pour eux l'idéal de vie, ce que nous avons dit du saint musulman est trop médiocre pour justifier son nom. Que manque-t-il donc à notre description ?

Il manque le signe extérieur de la sainteté on l'appelle la « baraka ». C'est une sorte de bénédiction qui émane du marabout et qui se déverse sur ses fidèles, soit sous forme de dons spirituels, soit sous forme de véritables prodiges. Ici les histoires abondent. Un tel a été trouver le marabout, qui lui a révélé des secrets cachés ou qui, après avoir prié, l'a guéri ou même a guéri à

distance sa femme ou son fils. Personne, parmi les musulmans, ne doute de ces faits. Faut-il y voir une action véritable de guérison ? Faut-il au contraire attribuer cette conviction à la crédulité des Arabes, qui non seulement ne critiquent pas une histoire, mais l'enjolivent en la répétant ? Nous laissons la question ouverte. Du reste, pour les fidèles, tout se passe comme s'il y avait des thaumaturges et des guérisseurs, et il est clair que les hommes à qui Dieu a donné une partie de ses pouvoirs sont les canaux naturels par lesquels nous devons aller à lui.

Nous aurons achevé le portrait du marabout en disant qu'il n'est pas seulement un individu, mais une famille. D'abord, il est descendant du prophète. Descendance véritable ? Descendance supposée ? Il est probable que beaucoup ont inventé, même de bonne foi, leur auguste filiation.

Voici donc surgi en quelque endroit un extraordinaire rejeton de Mahomet. On sait qu'il prie, qu'il jeûne, qu'il fait l'aumône, qu'il découvre l'avenir et guérit des langueurs. Chez les peuples nomades, une renommée se répand vite, et c'est de loin qu'on vient de nouveau à lui. Aux prières coraniques, il ajoute d'autres invocations ; la plupart sont comme les litanies qui désormais distingueront ses sectateurs ; quelques-unes sont appropriées au cas particulier de tel ou tel pèlerin. Il distribue ces lignes écrites et chacun les portera sur soi dans un sachet de cuir. A ce cadeau, il ajoute une bénédiction. En reconnaissance de ces grâces on lui donne de l'argent. Il peut faire bâtir un enclos dont le centre sera une mosquée, mais qui contiendra aussi une salle d'école et des logements pour ceux qui sont venus de loin. Voilà créée une petite Mecque, et la Confrérie dont l'âme, s'y alimente peut contenir des dizaines ou des centaines de milliers de membres.

Quand le saint est mort, on lui élève un de ces petits tombeaux à coupole blanche que l'on nomme, comme on le nommait lui-même un marabout.

Ainsi, marabout a deux sens, c'est-à-dire qu'il y a deux espèces de saints, les saints morts et les saints vivants.

Or, à l'inverse de ce qui se passe chez nous, ce sont les saints vivants qui sont les plus priés. Cela encore nous confond. Nous n'admettons pas qu'un mortel soit certain du salut. Pour le musulman qui ne connaît de saints que descendant du prophète, il est assez naturel que la sainteté soit héréditaire. Elle l'est d'autant plus que l'homme étant toujours sans mérite sa sainteté est moins faite de l'exercice de vertus que de la possession d'une baraka. C'est cette baraka qui se transmet de père en fils, à peu près selon

les règles de transmission des héritages matériels dans les familles patriarcales.

C'est ce qui s'est passé tout récemment encore en Mauritanie, au Trarza, à la mort du fameux cheik Sidia. Plus exactement, sa puissance s'est divisée : un de ses fils a hérité de son pouvoir temporel, un autre de son pouvoir spirituel : ce sont l'un et l'autre, comme était leur père, de très vertueux musulmans. Mais il est des cas où l'hérédité est plus aveugle : on cite (mais le fait est fort rare) tel fils de saint qui est un parfait coquin, au point qu'il n'a d'adeptes que dans les régions lointaines où l'on ignore sa vie privée comme sa vie publique : néanmoins ses adeptes existent, preuve que le musulman a besoin de vénérer ainsi les vivants.

C'est par le maraboutisme que peut se perdre à la fois la pureté de la religion coranique et l'unité de l'Islam. Chaque marabout risque d'ajouter superstition à superstition et de constituer une église dans l'église. C'est que la plupart d'entre eux ne manquent pas d'ignorance ou de cupidité, et quand on voit les plus petits faire une tournée de village, accompagnés de deux ou trois instruments, suivis d'une horde de gamins et gardant en cet équipage une majesté assez bouffonne, on ne peut pas s'empêcher de donner raison à ces jeunes réformateurs venus d'Egypte, qui voudraient supprimer ce pseudo-clergé, barrant aux hommes la route d'Allah.

Mais le gouvernement français mêle à leur religion sa politique. Il reprend la maxime « diviser pour régner ». Un islam trop parfait et uniquement tourné vers La Mecque, c'est la menace sinon d'une guerre sainte, du moins de déchirements sacrés. Mieux vaut pour la paix de l'Afrique du Nord y cultiver un opium du peuple. L'islamisme maraboutique répond exactement à la définition de Lénine. En outre, les plus importants des marabouts reçoivent de nous soit des décorations, soit des pensions, de manière qu'au nom d'Allah ils répandent la fidélité à la France. Le procédé nous a réussi jusqu'à présent. Ce n'est pas à dire qu'il doive réussir toujours. Il n'est peut-être une excellente méthode qu'aux yeux d'un Machiavel.

D'autres, au contraire, voudraient qu'on jouât franc jeu. Puisque nous sommes nation protectrice de musulmans, ne devons-nous pas chercher à les élever, non seulement en leur communiquant nos idées, mais en enrichissant les leurs ? Et, pour se mettre non plus au point de vue politique mais au point de vue religieux, épurer l'Islam n'est-ce pas vivifier en lui ce qui le rapproche le plus du christianisme ?

Mais il est impossible d'examiner l'Islam du seul point de vue religieux. Il ne forme pas, comme le catholicisme, une église

séparable de l'Etat. Il ressemble plutôt au mosaïsme, qui réunit dans un même Pentateuque la liste de nos devoirs envers Dieu et le code de nos obligations civiles. Bref, il prend tout l'être. Être musulman, c'est non seulement croire à certains dogmes et pratiquer certain culte, c'est aussi appartenir à une famille et à une tribu d'un certain type. C'est sur cet aspect social du mahométisme qu'il nous faut maintenant jeter les yeux.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

8 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

La famille dans l'Islam

Un Arabe d'Algérie disait un jour à un Français qui se croyait de ses amis : « Non, tu n'es pas mon ami tu as mangé plusieurs fois, à ma table, et jamais tu ne m'as invité à la tienne ». Le Français ne répondit point ; il n'aurait pas osé dire que les deux invitations n'étaient pas du tout réciproques, puisqu'en entrant chez un Arabe nous ne voyons pas sa femme, tandis qu'en le recevant chez nous, nous l'introduisons dans notre foyer.

Il y a un abîme entre la famille musulmane et la famille française, comme il y en a entre l'islamisme et le christianisme : c'est à dessein que nous rapprochons famille et religion, car le statut familial est presque entièrement écrit dans le Coran.

La famille arabo-berbère pour ne pas nous attacher aux nuances est en effet à peu près patriarcale. Le mot a deux sens. Il veut dire d'abord que ces familles ne sont pas de simples ménages, mais de plus vastes communautés, comprenant, autour du patriarche au moins quelques-uns de ses frères et de ses fils mariés. Il signifie encore que dans la vie familiale les femmes ne jouent pas un grand rôle ou plus exactement sont d'un rang inférieur, il n'y a que les hommes qui comptent.

D'abord la famille du nord de l'Afrique est une grande communauté.

Entrons dans un gourbi ou sous la tente. Nous sommes le voyageur venu pour voir de plus près des mœurs que nous ont décrites les conteurs d'Occident, et nous ne cherchons qu'à causer. Nous avons retiré nos souliers, nous nous sommes accroupis sur des nattes, on nous sert du thé parfumé et nous échangeons en effet des idées ou des phrases. L'assistance est nombreuse : une douzaine de parents sont dans la pièce et il y en a autant qui écoutent par la porte ouverte. Eh bien ! pendant deux ou trois heures que durera l'entretien, il n'y en a pas un qui ouvrira la bouche si le patriarche ne l'a pas interrogé. Nous nous promenons ensuite dans les champs ; la culture est faite en commun ; chacun a sa tâche ; le père dirige tout le monde ; après la récolte, les aînés mariés ont bien leur provision de graines distincte de la provision paternelle,

mais nulle serrure, nulle porte même ne la ferme quand il est pressé, c'est là que le père puise, d'ailleurs à charge de revanche.

Un même aspect paraît dans la bourgeoisie des villes. Nulle maison, on le sait, n'a de façade sur la rue ; l'entrée en est discrète ou sale ; tout le luxe se concentre autour du patio intérieur. Or ce patio, sur deux, trois ou même quatre faces, porte les logements qui appartiennent aux différents chefs de ménage de la famille élargie et quand cette famille par des naissances s'élargira encore, à côté du premier patio on en aura acquis un autre, un troisième ou même davantage : signe manifeste d'une existence communautaire.

Ce n'est, il est vrai, que la communauté du logement. Mais il existe des communautés plus profondes. Ainsi les biens « habous ». Un ancêtre a constitué en habous tel champ ou telle maison désormais, ils sont devenus « biens de famille inaliénables » ce n'est qu'à la mort du dernier héritier mâle qu'ils reviendront à quelques Sociétés de piété ou de bienfaisance ; en attendant, tous les parents jouissent de leurs revenus dans une parfaite indivision.

Toutes ces institutions s'ajoutent pour donner un même esprit à tous les membres d'une de ces communautés domestiques. Sur ce sujet, on pourrait écrire des volumes. Concluons simplement au caractère patriarcal de la famille arabe, quelle que soit sa profession ou quelle que soit sa richesse.

La famille arabe est encore, avons-nous dit, une société d'hommes. La femme n'y paraît pas. On s'en aperçoit aux premiers pas faits dans les rues d'une ville : pour dix hommes qu'on rencontre, on ne croise guère qu'une femme et complètement voilée. En général, c'est le mari qui fait son marché et il garde les clés de ses armoires. S'il vous invite, vous le trouverez avec ses frères et ses fils ; sa femme, sa fille, ses belles-sœurs et ses nièces non seulement resteront à la cuisine, mais ne viendront même pas vous servir à table. Comme, en visite chez l'un d'eux, nous lui faisions compliment sur un métier à tisser, il nous répondit que c'était l'instrument de sa fille, et, pour nous faire valoir ses talents, il l'appela ; elle arriva toute bardée de voiles, et par surcroît, de précaution, le père avait fait sortir un jeune Arabe qui nous avait servi de guide.

Ce n'est que dans les montagnes berbères ou dans les tentes des confins du désert que la femme se dévoile un peu. Dans les quartiers pauvres des villes, pour pénétrer dans des logements à la suite d'infirmières blanches, il faut être médecin ou se dire médecin ; encore bien des médecins n'ont-ils pu tâter le pouls d'une malade qu'à travers les rideaux d'un lit jalousement fermé ;

quant à essayer de voir une langue, c'est, dans bien des milieux, un attentat à la pudeur que ne tolère aucun mari.

Telle est l'apparence. La réalité y correspond. Cette femme enfermée est un être de second rang. On ne lui a jamais appris à lire, ni à compter, si bien que plus tard elle ne pourra ni échanger des idées avec son mari, ni tenir les comptes de son ménage. Elle n'apprend pas non plus le Coran et, à l'inverse de nos églises où vont plus de femmes que d'hommes, ce ne sont guère que des hommes qu'on voit dans les mosquées : la femme n'est pas digne d'Allah et elle n'entrera plus tard au ciel que si elle a un mari pour l'y présenter. Dans le mariage, où elle arrive à peine nubile, elle ne choisit pas son époux ; le jeune homme non plus ne la choisit pas ; ce sont les pères qui règlent tout ; il est vrai qu'ils consultent les mères ; puisque même des patriarches ne peuvent pénétrer dans un gynécée, ce n'est que par les descriptions faites par leurs femmes qu'ils doivent deviner leurs belles-filles.

La nouvelle épouse, qui n'a pas été choisie, devient aussitôt tout ensemble servante et fille de joie. Il est naturel que son mari s'en lasse. Le Coran a prévu son dégoût. Ce qu'il autorise n'est pas à proprement parler un divorce, qui serait prononcé, à la manière Je chez nous, après examen du cas par le cadi. C'est la simple répudiation ; le mari qui la décide n'a de compte à rendre à personne et n'a même pas de raisons à se donner à lui-même. La répudiation est courante chez les Arabes comme chez les Kabyles, et une jeune femme qui a été répudiée une, deux ou trois fois en est tout honorée : c'est une preuve qu'elle a deux, trois ou quatre fois trouvé preneur.

La répudiation existe dans toutes les classes de la société. A nos premiers contacts avec les Arabes de la campagne, nous n'osions pas leur demander combien ils avaient eu de femmes ; la question nous paraissant indiscrete : bientôt, nous nous aperçûmes que la réponse ne les gênait pas du tout. Quant aux bourgeois des villes, ils n'aiment pas répudier : jeter une femme à la rue, même si elle a cessé de leur plaire, leur semble un acte de rustre. C'est pourquoi ils prennent une seconde épouse. Le Coran leur en permet quatre, sans compter les concubines. Inutile de dire que ce chiffre n'est jamais atteint ; il y a peut-être dix bigames pour 100 ; les trigames sont exceptionnels. Mais quand un homme vous présente ses fils, on est tout étonné de leur trouver des types souvent très différents, chacun portant la ressemblance de sa mère ; si tel a la peau presque brune, il est évidemment l'enfant d'une servante noire. La répudiation a remplacé la polygamie ou plutôt elle a créé à la place d'une polygamie simultanée des monogamies successives. C est presque exactement la même chose.

Que les femmes ainsi sujettes n'aient pas leur revanche, ce serait fort sot de l'affirmer ; le voile développe bien des appétits ; les terrasses sont domaines féminins, qui s'escaladent sur de romantiques échelles : et les mères gardent longtemps un grand pouvoir sur leurs fils. Mais ce n'est pas là l'histoire que nous cherchons à raconter.

Ce qui nous importe, c'est que de telles familles, où chacun dépend étroitement de l'ensemble, sont des forteresses impénétrables.

Elles ne se laissent pénétrer ni religieusement ni politiquement.

Convertir un patriarche à la foi chrétienne ? Impossible, ses préjugés sont fixés. Convertir un jeune homme ? S'il a été dans un lycée français, il a pu gagner quelques idées nouvelles ; mais à supposer qu'il ait préféré Pascal à Voltaire, il ne pourrait se faire chrétien qu'à condition de rompre avec tout son statut familial ; il lui faudrait choisir une femme sans l'avis de son père, trouver un logement en dehors du toit paternel, vivre d'un autre métier que le commun métier ancestral, renoncer à tous les secours de la bourse que seul un patriarche détient et, par-dessus le marché, passer pour un impie abominable, au point qu'il ne pourrait plus revoir aucun des membres de sa famille. Bref, les effets de ces malédictions accumulées seraient à peu près ceux de l'excommunication dans notre Eglise primitive.

Mais pourquoi parler de conversion au sens religieux ? Il suffirait de parler de francisation, car un Français, même athée, a un statut familial dérivé du christianisme, avec choix réciproque des époux, égalité d'influence malgré l'inégalité juridique, répudiation inconnue, divorce difficile, et cela fait de la famille française et de la famille arabe deux pôles si éloignés qu'il est pour ainsi dire impossible de sauter de l'un à l'autre.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

9 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

La vie politique de l'Islam

La plupart des Français attendent le salut d'une bonne organisation de l'Etat, tant l'Etat leur paraît avoir de puissance sur les individus. Cette erreur est surtout flagrante à l'égard de régions comme l'Afrique du Nord. Là, la vraie cellule sociale est la famille. Cette communauté patriarcale était même jadis plus qu'une cellule. A peu près isolée dans le bled et se suffisant presque à elle-même, c'était une sorte d'Etat embryonnaire. Il est vrai que les familles parentes étaient groupées en tribu. Il est vrai que les tribus proches étaient réunies en Etat. Le chef de tribu s'appelait caïd, le chef d'Etat dey, bey ou sultan. Mais si l'organisation de la tribu et surtout de l'Etat était plus compliquée que celle de la famille, elle était calquée sur elle. Les pouvoirs des caïds ou des sultans étaient de même nature que ceux des patriarches. Etudier la communauté patriarcale était donc une introduction nécessaire à l'étude des communautés politiques.

Notre occupation a changé beaucoup de choses à l'ancien régime. Le changement a été profond dans l'Algérie, que nous occupons depuis plus d'un siècle. L'état ancien subsiste davantage en Tunisie, d'abord parce que nous n'y sommes que depuis cinquante ans, ensuite parce que nous y avons gardé le régime du protectorat. C'est au Maroc, protectorat aussi, mais protectorat qui date d'hier, que l'on trouve les caïds les plus puissants.

L'Algérie dépend du ministère de l'Intérieur. On s'efforce de faire ressembler ses trois départements à trois départements français. Tout au plus des circonstances locales et historiques ont-elles contraint à des institutions originales, comme les communes mixtes.

Cependant, même en Algérie, nous n'avons pas complètement substitué les habitudes politiques métropolitaines aux habitudes politiques indigènes, et ces habitudes forment avec les nôtres, comme dans la famille, un vif contraste. Quelques exemples vont le prouver.

En Algérie, comme en Tunisie et au Maroc, nous avons maintenu des caïds aux pouvoirs réduits, qui sont chargés en particulier de recueillir les impôts. Or, quelqu'un qui est nommé caïd voit surtout

dans sa nouvelle fonction une occasion de s'enrichir. Il se fait donner par ses administrés divers cadeaux ; les donateurs savent que leurs largesses leur seront rendues en services de tous ordres, par exemple, s'ils ont avec un voisin un procès de mitoyenneté ou si, pour une affaire de commerce, ils ont quelque malentendu avec la justice. Certains caïds, d'ailleurs, ne provoquent pas des cadeaux pour s'enrichir eux-mêmes ; au contraire, ils en distribuent la majeure partie à des pauvres. Tel caïd issu de grande tente, c'est-à-dire nomade de grande famille, jadis officier de cavalerie dans l'armée française, déjà riche, aussitôt parvenu au caïdat, fait des tournées dans les principaux villages, rassemble les habitants sur la plus grande place, les harangue en leur démontrant que l'abus du thé est mauvais pour la santé, qu'il faut savoir rendre service à des voisins qui sont dans le besoin et qu'on doit être fidèle à la France après quoi il fait appeler les plus pauvres et leur fait donner du blé ; inutile de dire qu'il est populaire.

Soit par la violence, soit par la ruse, soit par un prestige justifié, les caïds reçoivent des sommes considérables. On a beau essayer de leur allouer, comme à des fonctionnaires, un traitement fixe, beaucoup en profitent pour cumuler : dès lors ils sont, selon leur caractère, tantôt des caisses rapaces, tantôt des canaux bienfaisants.

Mais il ne faudrait pas croire que leurs administrés souffrent violence de leur part. Ce sont eux, généralement, qui prennent les devants. En Tunisie, récemment encore, un notable arabe était grand ami d'un contrôleur civil qui croyait lui avoir fait comprendre nos mœurs politiques. Or, un jour, le contrôleur apprend que le notable vient de faire au caïd nouvellement nommé un cadeau, moitié en argent, moitié en nature, d'une valeur de quelques milliers de francs. C'était presque la corruption du fonctionnaire. Le contrôleur le fait appeler et lui lave la tête comme il convient. L'autre n'a pas de peine à se justifier ; « Je passais sur la place quand, à la terrasse d'un café, je vois le caïd attablé avec quelques-uns des plus riches habitants du village. Ne le connaissant pas encore, je passe à quelque distance ; mais il me fait appeler et m'offre une tasse de café. C'était un honneur dont je devais marquer que je sentais le prix. Mais je ne pouvais point rendre la politesse proportionnellement à ce qu'on m'avait offert c'est-à-dire à la valeur d'une tasse : je devais mesurer mon cadeau à ma propre importance, d'autant plus que j'avais été invité devant les notables de mon rang à qui il fallait que je fisse connaître la solidité de ma fortune. C'est pourquoi j'ai offert au caïd ce que je lui ai offert. »

Ainsi, le pourboire à l'autorité n'est pas tyranniquement exigé, il est obséquieusement offert : la corruption des gouvernants est entrée dans les mœurs des gouvernés ; c'est une institution d'autant plus solide qu'elle est de double consentement.

C'est une attitude semblable qu'ont les plaideurs à l'égard des juges. Les caïds sont loin d'avoir une réputation d'intégrité. Mais s'il y a des corrompus, c'est qu'il y a des corrupteurs, et ceux-ci font volontiers les premiers pas. Parfois ils s'imaginent que le contrôleur civil se laissera aussi facilement acheter, et l'on cite des tentatives de corruption qui ne furent pas suivies d'effet. L'habitude de soudoyer même les incorruptibles est cependant tellement solide qu'un Arabe, en procès avec un voisin, adressa au contrôleur une lettre à peu près ainsi conçue « Je t'envoie l'acompte de 1 000 francs que je t'ai promis et je te payerai les 4 000 francs restant aussitôt après que tu m'auras rendu justice », lettre qu'il signa astucieusement du nom de son adversaire. Fureur du contrôleur qui allait, les yeux fermés, condamner le signataire, quand il eut l'esprit de faire une enquête. Nous ne citons pas là des faits exceptionnels. Pour anecdotiques qu'ils sont, ils dénotent un état d'esprit général. Dans tout le monde arabe le pouvoir est à vendre.

En outre, ce n'est pas là un vice accidentel. Ce caractère de la vie publique prolonge un caractère de la vie privée. Dans la famille patriarcale, en effet, le père peut tout exiger de ses enfants ; en même temps qu'il est seul à les soutenir en tout, non seulement comme administrateur, mais aussi comme juge, il n'a d'autre loi que son bon plaisir. Ce bon plaisir, dans la famille, s'acquiert par un compliment ou une caresse. Or, qu'est-ce qu'un caïd, sinon le patriarche d'un groupe plus étendu ? Lui aussi suit son bon plaisir. Il en est de même quand les pouvoirs judiciaires sont délégués à un cadi : bon plaisir encore. Et tout le monde cherche à capter les bienveillances supérieures non pas par des caresses comme ferait un enfant envers son père, mais par le cadeau qui est comme la caresse de l'étranger.

La notion de père, on la retrouve partout. Un étudiant arabe a demandé à vous emprunter de l'argent, et vous lui avez prêté 100 francs. Au lieu de vous les rendre, il vous en demande encore. Chaque fois vous cédez. Chaque fois il vous comble de reconnaissants discours. A la fin, vous le trouvez hypocrite et vous vous fâchez. Le voilà qui pâlit. Mais son sentiment n'est guère que de surprise : « Comment, dit-il en substance, je t'avais cru mon père et je m'efforçais de me montrer ton fils voici que tu te montres un étranger, et qui pis est, un banquier que t'ai-je donc fait pour être traité de la sorte ? » C'est qu'à ses yeux, en lui

prêtant quelque chose, vous l'adoptez ; en lui réclamant cette somme, vous le reniez. La preuve qu'il est sincère, c'est que bientôt, devenu aisé, il vous restitue capital et intérêts avec surabondance, non toutefois en argent, comme vous l'auriez peut-être désiré, mais sous la forme d'un objet d'art inutile qui, étant un cadeau, ne rompt pas votre filiation.

Ainsi, les musulmans s'opposent à nous dans la vie publique comme dans la vie privée. Dans l'une comme dans l'autre, ils sont restés à l'antique stade où entre les hommes n'existent que des rapports de parenté naturelle ou artificielle : le père de mon père est le caïd, le père de mon caïd est le sultan, et ils ont les uns sur les autres une autorité absolue et permanente. Les musulmans ne connaissent pas, comme nous, la division du travail social, où les autorités sont relatives et temporaires. Ils ne s'imaginent pas que fonctions et hommes sont notions séparables et qu'un homme puisse prendre et déposer une fonction à volonté. Jamais on ne leur fera comprendre qu'un sergent de ville, revêtu l'après-midi de son uniforme, ait la puissance du préfet de police, et que, quand le soir il est habillé en civil, j'aie le droit de le gifler. Bref, pour l'Africain du Nord, l'Etat n'est qu'une famille agrandie pour l'Européen de l'Ouest, comme pour les Romains et les Grecs, l'Etat, c'est la cité.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

11 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

L'école dans l'Afrique du Nord

La France, nation égalitaire, a depuis cent ans voulu assimiler les indigènes de l'Afrique du Nord, et, pays de la raison, elle a surtout cherché à les assimiler par l'école.

L'histoire de l'enseignement en Algérie, en Tunisie et au Maroc, est comico-tragique : plus comique quand on n'y recherche que les incidents journaliers, plus tragique quand on réfléchit à ses conséquences lointaines.

Avant notre arrivée, il n'existe guère en Afrique du Nord que les écoles coraniques et de très rares mosquées faisant fonctions d'Universités. L'école coranique, dans chaque village, même dans chaque douar important, groupait et groupe encore quelques tout petits enfants autour d'un maître qui, badine en main, leur fait ânonner des versets du Coran qu'ils ne comprennent pas. La grande mosquée, à l'usage de quelques centaines de privilégiés qui se destinent aux professions libérales, donne un enseignement primaire, secondaire et supérieur où dominant la théologie et le droit coranique.

Les Français ont jugé que c'était insuffisant et ils ont ouvert des écoles à la française.

Ce sont avant tout les écoles primaires, parce qu'elles sont, et de beaucoup, les plus peuplées. Elles ressemblent, ou du moins elles ressemblaient jusqu'aujourd'hui, à toutes les écoles primaires de France. De méchantes langues prétendent même qu'on y conservé des manuels d'histoire qui commencent par ces mots : « Nos pères, les Gaulois... » La seule différence, c'est que les petits Arabes ont beaucoup de peine à recevoir l'instruction dans une langue qui n'est pas la leur, que les étés plus chauds que les nôtres y affaiblissent l'intelligence et que leur esprit est plus engourdi encore à l'époque du ramadan.

Est-ce à cause de ces difficultés ou plutôt parce qu'ils redoutaient la mainmise des conquérants qu'au début les enfants refusèrent de s'instruire ? Des instituteurs retraités racontent qu'il y a quarante ans des parents, pour garder leurs enfants à la maison, expliquaient qu'ils étaient sourds ; l'instituteur faisait tomber

derrière leur dos des pièces de monnaie qui les faisaient tressaillir et les parents étaient pris en flagrant délit de mensonge.

Aujourd'hui, c'est le contraire ; on se rue aux écoles les garçons du moins, car pour les filles on n'ose encore contrecarrer les traditions. Quant aux parents, ils se plaignent que le gouvernement français, en ne hâtant pas les constructions scolaires, veuille maintenir leurs enfants dans l'ignorance ; ils exigent exactement le même savoir que pour les petits Français ; si l'on parle devant eux de manuels sur mesure où l'on se contenterait par exemple de la géographie de l'Afrique, ils s'indignent et réclament la Norvège et l'Australie : c'est une vraie furie du savoir.

Il est facile d'en deviner les raisons. Je suis assis sous la tente à côté d'un garçon de 16 à 18 ans qui vient d'obtenir son certificat d'études : il croit indigne de lui de s'occuper des chameaux. La veille, dans un gourbi, un autre, de même âge et de même grade, venait de refuser de travailler la terre. Tous ces jeunes « certifiés » s'imaginent avoir acquis le droit à l'oisiveté, ou plus exactement le certificat doit leur offrir une place de fonctionnaire, qui sera d'ailleurs à peu près une sinécure. La culture leur importe peu, seul le diplôme compte. Il n'est pas étonnant que nos largesses en parchemins créent une classe de demi-intellectuels et de doubles-vaniteux où se recruteront la plupart des révolutionnaires de demain.

Aussi, il y a quelque temps, a-t-on essayé de remplacer ce savoir théorique par des connaissances pratiques. On a créé en particulier des écoles agricoles et des écoles professionnelles. Elles aussi étaient faites sur le modèle des écoles françaises. Elles aussi ont provoqué bien des désillusions. Voici un diplômé d'une école professionnelle : il a besoin de faire un stage d'ouvrier ; il se croit capable d'être patron ; il fonde un garage et se ruine. Un de ses amis est plus modeste ; il travaillerait volontiers de ses mains, mais il n'y a point dans le pays de grande industrie, et nul ne l'embauche. Un autre sort d'une école d'agriculture : il a une propriété ; il sait comment il pourrait en améliorer le rendement mais ce serait se mettre en lutte avec ses frères, et il préfère continuer à donner le terrain en métayage. Mieux encore : sur cent élèves sortis d'un institut agricole, un seul est retourné à la terre : les autres ont sollicité des emplois de bureau ; c'était le plus souvent dans les services de l'agriculture ; mais ils auraient aussi bien postulé pour l'hygiène ; ce qui leur importait, ce n'était que le fauteuil.

Il ne faut point nous reprocher outre mesure ces échecs. Ils nous ont servi à acquérir de l'expérience. Peut-être va t-on entrer dans une voie nouvelle. M. Georges Hardy, le nouveau recteur de

l'Université d'Alger, qui fut jadis à la tête de l'enseignement au Maroc et en Afrique occidentale, inaugura l'idée reprise aujourd'hui par M. Charton en A. O. F., de l'enseignement en rapport avec les ressources locales. On n'est plus idolâtre de l'abstraction ; on ne cherche pas non plus à former des producteurs pour de grandes usines ; c'est ce qui se fait spontanément en une région, culture du riz ou élevage de buffles, qu'on apprendra à mieux faire désormais, moins pour gagner par l'exportation que pour accroître son niveau de vie, et toute l'instruction théorique sera donnée en fonction de cette pratique. Ce que Georges Hardy a inauguré ailleurs, il est probable qu'il le fera ici, sous une forme peut-être plus riche : il n'y a qu'à faire confiance à un tel homme.

Confiance aussi pour une réforme de l'enseignement secondaire. Là n'accèdent que de plus rares indigènes. Les uns, exceptionnels, vont dans des lycées tout français. Pour d'autres ont été fondés des établissements franco-arabes, comme le collège Moulay-Idriss de Fez ou le collège Sadiki de Tunis.

Ce dernier est un type très caractéristique. Son programme est écrasant, puisqu'on juxtapose le programme du baccalauréat français à un programme de religion, de droit, de grammaire et de belles-lettres arabes qui, à lui seul, exige des jeunes gens plusieurs heures par semaine. Si l'on se contentait de juxtaposer ! Les deux parties s'opposent, dans les méthodes et dans le contenu.

Dans les méthodes, les professeurs français qui expliquent un texte s'efforcent de provoquer les réflexions des élèves ; les professeurs arabes, anciens élèves et parfois maîtres actuels des Universités indigènes comme la Karaouine de Fez ou la Zitouna de Tunis, n'interrogent presque jamais, récitent un texte, puis un texte qui s'y rapporte, puis les commentaires des exégètes, avec une volubilité convaincue qui plonge l'auditoire dans une langoureuse admiration.

Que dire de l'objet de l'enseignement ? Un élève de troisième a de 16 à 18 ans ; il sait que le Coran est indulgent aux faiblesses de la chair et peut-être son père lui a-t-il fait faire plus d'une expérience amoureuse. Or, Corneille est au programme. Son professeur lui a fait apprendre les stances de *Polyeucte* :

*Source délicieuse en misères féconde,
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés ?
Honteux attachements de la chair et du monde,
Que ne me quittez-vous quand je vous ai, quittés ?*

Qu'est-ce que ces admirables vers peuvent bien éveiller en lui ? On a l'impression, en traversant ces collèges, que les élèves y sont tiraillés entre deux cultures opposées et que, malgré la supériorité de nos maîtres, la nôtre n'est pas la plus forte, parce qu'elle doit aller à l'encontre de toute une tradition familiale et politique. Sans doute, les petits Arabes s'intéresseront à la prise de la Bastille ou à l'histoire des Trois Glorieuses, mais pour eux la liberté ne sera pas lestée comme pour nous de responsabilités ; révolution ne signifiera pas construction d'une cité où la loi règne, mais simplement abolition de privilèges, ces privilèges étant ceux de la nation qui occupe aujourd'hui leur pays ; nous croyons les former à nos principes : nous nous contentons d'éveiller leurs rancœurs, et le pire est que ce n'est pas notre faute.

Enfin, l'enseignement supérieur se donne à une Université comme celle d'Alger. La majorité des étudiants sont français. Les indigènes, naturalisés ou non, ne se comptent que par unités. Plusieurs d'entre eux passent leurs examens avec éclat. Mais on ne peut juger un peuple sur une élite aussi réduite. En sociologie comme en grammaire, on peut souvent dire que l'exception confirme la règle.

Peut-être réussirions-nous mieux en nous attachant non pas aux hommes seuls mais aussi aux femmes, puisque le grand obstacle à l'évolution de l'Islam c'est l'obstacle social, qui consiste en la sujétion de la femme. Quelques rares écoles, parmi lesquelles des écoles d'infirmières, ont essayé de secouer la femme recluse et voilée. Les résultats qu'on a obtenus peuvent paraître encourageants. Mais ils ne s'adressent encore qu'à un milieu d'exception. Le bloc se laisse à peine entamer.

Il serait tout à fait injuste de dire que notre instruction a fait faillite. La vérité, c'est que l'instruction n'est qu'un des facteurs de la transformation d'un peuple, et c'est un facteur d'autant moins efficace que ce peuple vit dans un état social plus différent de celui de son instructeur.

Pour nous, l'école donne avant tout une culture, c'est-à-dire moins un savoir positif que l'art d'apprendre à apprendre. Pour l'Arabe, à qui son organisation communautaire et son économie arriérée permettent toute nonchalance intellectuelle, l'école a pour but non

de former l'homme, pas même d'instruire l'homme, simplement de lui ouvrir des portes. Un enfant, qui fréquentait un collège franco-arabe, avouait « J'apprends l'arabe pour aller au ciel et le français pour réussir dans la vie. » Un autre, qu'on interrogeait sur la supériorité des Français, répondait : « Ils sont plus instruits ce qui leur permet d'avoir les meilleures places. » Mais quand, munis de diplômes clefs, ils s'aperçoivent qu'ils ne forcent pas les entrées, plus ils ont reçu de rudiments, plus ils sont prêts à la révolte.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

12 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

Vaines revendications

On a fait grand bruit, il y a peu de mois, de certains troubles de l'Afrique du Nord. Ici, des juifs sont massacrés. Là c'est une grève dans un port. Dans un pays de protectorat, le sultan lui-même est bousculé par la foule. Cependant que des jeunes gens, appelons-les les Jeunes Marocains, rédigent tout un « plan de réformes par lesquelles ils se passeront de la tutelle française. Tous ces faits, et d'autres semblables, ont été, dans des journaux et des revues, grossis, groupés, répétés, interprétés, de manière à donner aux lecteurs l'impression d'un Islam en vive effervescence contre nous.

Peut-être ces publicistes voulaient-ils secouer des gouvernants somnolents. Leur fin alors justifierait leurs moyens. Néanmoins il ne semble pas que les faits précis que la plupart ont cités méritaient tant d'alarme. Nous voudrions le montrer brièvement, quitte à faire savoir ensuite qu'il y a ailleurs un non moins grave danger.

Le problème juif n'était pas jadis un problème. Entre le juif et l'Arabe a toujours existé une collaboration qui n'a pas d'équivalent chez nous. L'Arabe, paresseux et insouciant, emprunte volontiers de l'argent ; souvent il n'a aucune garantie à offrir, soit que ses immeubles soient « habous » c'est-à-dire inaliénables, soit qu'il cultive un terrain que ses parents détenaient comme premiers occupants et dont il ne possède pas de titres de propriété réguliers.

Aussi, en compensation de ces risques, le prêteur, qui est juif, exige un taux qui n'est jamais moindre que 20%, même chez des juifs exceptionnellement philanthropes. Au bout de quelques années, l'Arabe étant devenu insolvable, le juif saisit tout ce qu'il peut. Quelques années encore et le village, ne contenant plus que des victimes, se soulève et fait un pogrom : c'est la façon la plus élégante d'amortir les dettes.

C'est pourquoi nous avons tenté de substituer au prêt usuraire des caisses de prêt à très bas intérêts et gérés loyalement. Naturellement, ces caisses ne prêtent que sur gages. Mais on ne peut donner comme gages des habous, et quand les titres d'une propriété sont douteux, la banque demande une enquête de six

mois. Or, c'est demain que lui a besoin de 10 000 francs, puisque c'est dans la semaine qu'il va marier sa fille. Donc, il maudit l'inutile crédit du roumi et retourne à l'usurier juif. La question est presque insoluble.

Autre fait. On a parlé récemment d'une grève de débardeurs dans le port d'Alger comme d'un symptôme du mécontentement général. Cette grève coïncidait malencontreusement avec le voyage d'un ministre. Or, elle n'avait pour cause que la mise en service d'un bateau-citerne pour charger du vin d'Algérie. La citerne se remplissait automatiquement. Une ample main-d'œuvre devenait inutile. Ce progrès mécanique devait exaspérer les chômeurs. Ils cassèrent ce qu'ils purent.

Le jour de la première traversée était sans doute mal choisi, mais le bateau était commandé depuis longtemps, et les choses se seraient semblablement passées au Havre, à Londres ou à Hambourg.

Nouvelle histoire. En mai 1934, le sultan du Maroc, étant descendu à Fez, fut acclamé par des groupes de jeunes gens, qui peut-être avaient comme arrière-pensée de montrer par cet enthousiasme à sa personne qu'ils le séparaient bien du résident, et Sa Majesté sembla trouver plaisir à ce succès plus exubérant que d'ordinaire. Les rues de Fez sont tortueuses ; il suffit de peu de chose pour y couper un cortège ; le prince se trouva un instant presque seul ; ais cet instant ne dura pas une minute, et tout rentra dans l'ordre si jamais il y eut désordre.

On a fait un sort à un certain « plan », daté du 1^{er} décembre 1934, destiné à réformer le Maroc et qui était signé « les Jeunes Marocains ». On a pris la peine de le réfuter minutieusement, ce qui n'était pas difficile. A vrai dire, il n'avait guère plus de valeur qu'une très moyenne dissertation de bachelier sur un problème qui eût exigé un homme fait. Il est vrai que derrière l'inexpérience des projets on pouvait lire la sincérité du malaise. Cependant, quand on prenait la peine de rechercher qui étaient des Jeunes Marocains on trouvait une poignée d'obscurs jeunes gens, issus d'une bourgeoisie privée de ses anciens privilèges, eux-mêmes le plus souvent émigrés en France et à qui les idées avaient peut-être été soufflées par les Français.

Car il y a, dans cette effervescence de paroles et d'écrits, de nombreuses complicités françaises. On connaît la thèse communiste : chaque peuple a le droit de disposer de lui-même, et le meilleur service qu'on puisse rendre aux indigènes coloniaux, c'est d'évacuer les colonies. Il n'est donc point étonnant que ceux qui professent cette théorie cherchent à la mettre en pratique, au besoin en se faisant les inspireurs sinon les créateurs de petits

mouvements locaux : ils s'en cachent si peu que des noms de métropolitains sont unis, au bas des manifestes, à ceux des signataires | indigènes.

Quant à l'opinion française, surtout celle des braves gens, si elle est, depuis la crise, particulièrement nerveuse, elle n'a jamais varié depuis l'époque de Montcalm ; elle ignore également les arpents de neige et les déserts arides ; elle méprise un peu ceux d'entre nous qui y gèlent ou y grillent. C'est pourquoi, dès qu'elle reçoit d'outremer des informations pessimistes, elle les accepte sans contrôle, elle les amplifie, elle les pousse au tragique et, suivant qu'elle a une peur totale ou une demi-peur, elle prédit l'abandon de l'Afrique du Nord ou elle réclame qu'on y envoie de terrifiants proconsuls.

Certes, on ne peut pas dire que l'Afrique du Nord soit absolument calme. Elle n'est d'ailleurs pas également agitée. Le Maroc, à peine démilitarisé, garde encore des traditions autoritaires et est plus en notre main que l'Algérie ou la Tunisie : l'Algérie, depuis plus longtemps occupée, a des prétentions moins radicales que la Tunisie ; en Tunisie même, il faut distinguer le vieux « destour », plus religieux, plus jeune, plus politique.

Toutefois, en aucun point du Maghreb, les bagarres ne sont comparables à celle du 6 février, ni même à celles qui de temps en temps agitent nos quartiers excentriques et auxquels les journaux ne consacrent que quelques lignes en petits caractères.

Ce n'est pas à dire pourtant qu'il n'y ait pas de danger pour notre maintien en Afrique du Nord. Mais nous prétendons que le danger ne vient pas de ces émeutes ou de ces revendications. Le péril n'est pas d'ordre politique. Il existe un malaise bien plus profond.

Ce malaise résulte du contact de deux civilisations actuellement incompatibles.

Le contact est incessant. Deux méthodes d'agriculture, deux procédés financiers, deux organisations familiales, deux principes politiques, deux religions, deux morales, deux sciences, deux arts, deux idéals complets. Chaque peuple est jalousement fier du sien.

Donc, toutes les fois qu'il s'affirme, il froisse l'autre. Dans le moindre incident on devine que toute une culture est en jeu. Les plus chatouilleux sont naturellement l'élite intellectuelle, qui comprend mieux l'opposition et fournit des meneurs à la masse. Les moindres lignes qu'ils font paraître dans un journal sont commentées avec vénération, car tout ce qui est écrit participe du caractère inspiré du « livre » par excellence. S'ils ont un mot d'ordre à donner, il se répand en quelques instants parmi les

nombreux flâneurs des boutiques de barbiers ou des cafés maures. A peine est-il besoin de prétextes. Un naturalisé meurt : va-t-on l'enterrer au cimetière musulman ou au cimetière des incroyants ? A cette question, tout l'Islam est debout. On ne souffre pas d'être appelé indigène, et on ne pourrait dire par quoi remplacer ce mot. Un jeune Arabe, dans les rues d'Alger, s'imagine qu'il est moins souvent bousculé quand il est en veston que quand il est en burnous.

Peut-être dans deux ou trois générations aurons-nous assimilé une grande partie des Arabes et des Berbères. En attendant, la crise d'incompréhension est aiguë. « **Chiens de chrétiens** » et « **sales bicots** » sont les termes les plus exacts pour exprimer les jugements réciproques des deux majorités. On dit chez nous qu'il faut là-bas éviter les gaffes. C'est possible, et nous avons plus d'une fois manqué de décision ou de tact. Mais on pourrait dire, avec autant de raison, qu'il faut s'abstenir d'actes d'intelligence ou de bonté, parce que, augmentant le prestige français ils exaspèrent l'envie chez tous ceux qui ne sont pas Français. Telles sont les grandes lignes de ce conflit. Avant de chercher la manière de le résoudre, il faut en regarder de plus près les principaux aspects.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

13 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

Le malaise profond : colonie ou protectorat ?

Colonie ? Protectorat ? Ces mots ne conviennent pas à l'Algérie, qu'on regarde volontiers, malgré la largeur de la mer, comme terre de France. Mais la question se pose en secret à propos de la Tunisie et du Maroc.

Juridiquement, ce sont des protectorats, c'est-à-dire que nous y sommes venus en conseillers des gouvernements existants, dans l'intérêt des indigènes : c'est du moins la version officielle. Mais nous avons aussi un autre but licite, mais moins désintéressé. Nous voulions, étant sur place, ouvrir plus facilement des débouchés pour les produits métropolitains et aussi, et surtout, trouver des terres ou des mines, bâtir des usines ou des chemins de fer, et cela pour le profit de nos compatriotes.

Ainsi, la Tunisie et le Maroc sont protectorats par un aspect, colonie par un autre.

Ces deux caractères sont-ils contradictoires ?

Non, disent les uns qui sont surtout Français ; oui, rétorquent les autres, qui sont surtout Africains.

Les premiers ont pour justifier leur thèse de nombreux faits.

D'abord, les colons ne prennent aux indigènes que des terres vacantes. Ils font partout ce que leurs ancêtres ont fait dans la Mitidja : c'était d'abord un marais ; Boufarick a commencé par être un cimetière peu à peu tout a été assaini, et l'admirable région de céréales que la Mitidja est devenue ne doit pas un sou à un seul homme du pays.

C'est ainsi qu'on a opéré dans les régions presque délaissées de Tunisie et du Maroc, semant ici du blé, plantant là de la vigne, ailleurs, relevant des plans d'oliviers romains ignorés depuis le temps des invasions arabes.

On a fait plus. Cette prospérité a montré aux Arabes et aux Berbères de nouveaux procédés de culture ; ceux d'entre eux qu'on a pris pour employés, métayers par exemple, ont non seulement vu, mais touché un domaine bien cultivé : c'est une école d'agriculture. Un bienfait semblable est venu des mines ou des usines. Ne parlons que des mines de phosphates de Tunisie et du

Maroc ; elles emploient beaucoup d'indigènes ce sont le plus souvent des nomades qui mouraient de faim, on leur fait gagner des salaires qui élèvent leur niveau de vie ; on les initie à des vertus comme la discipline ; grâce aux hôpitaux annexés aux mines, on les force à une meilleure hygiène.

Telle est la thèse elle satisfait le colon le plus scrupuleux, mais il y a une antithèse, qui ferait frémir les consciences moyennes. La voici.

Certes, ripostent certains indigènes évolués des protectorats, les Français ont commencé par s'établir dans des terrains vacants, mais plus tard ils sont venus chez nous plus nombreux et notre population s'accroît comme s'est accrue celle de l'Algérie. Donc le sol bientôt manquera.

Déjà les Européens commencent à réclamer les terres indigènes.

En Tunisie, en particulier, le gouvernement français avait poussé, il y a quelques années, à la colonisation. Il estimait que nous ne tiendrions la Tunisie qu'à la condition d'y être, sinon en majorité, du moins dans une proportion voisine d'un sur cinq ou six. Une vive propagande a donc été faite en France auprès de petites gens à qui l'on promettait la fortune. Plusieurs se laissèrent convaincre ; peu d'entre eux étaient des paysans : un mécanicien ou un garçon coiffeur manquaient de métier. De plus, arrivés sur place, ils s'aperçurent que leur lot était de qualité médiocre et surtout de surface trop réduite : on leur offrait cent hectares, il leur en fallait quatre fois plus. A ceux qui ne furent pas ruinés on dut donc octroyer de nouveaux espaces. On commença à les prendre parmi des terres indigènes et naturellement parmi les meilleures.

Il s'ensuivit de vives difficultés. C'est ainsi qu'aux environs de Sidi-Bou-Zid, pour ne prendre qu'une des régions colonisées, le gouvernement a promis aux colons français nouvellement lotis des parcelles de terre meilleures dans l'Oued, c'est-à-dire sur une surface irriguée et fertile. Mais les paysans, qui y faisaient paître leurs troupeaux et, les années pluvieuses, y jetaient quelques semences, refusent d'être dépossédés. La question est pendante. Le voyageur qui se fourvoie en ces lieux reçoit les doléances les plus véhémentes. C'est une petite révolte qui gronde.

Au Maroc, on trouverait des problèmes analogues. Par exemple, dans la région de Meknès, on a établi des colons français en expropriant des indigènes avec indemnité. La tribu la plus voisine de la ville, les Beni Mtir, ainsi dépossédée, a reflué sur ses voisins les Beni Mghild, de la région d'Azrou. Ces derniers, moins fixés au sol puisqu'ils étaient plus pasteurs, se sont plus aisément laissé faire. Néanmoins, ils ont été réclamer quelques terrains de pacage

à des voisins plus éloignés. D'où d'innombrables difficultés entre tribus ou entre douars au sujet de l'herbe ou des puits. Là encore, la colonisation a créé de sourds mécontentements.

Il en est de même hors de l'agriculture, dans les emplois de l'industrie ou du commerce. Là les Français gagnent, à poste égal, trois ou quatre fois plus que les indigènes. On s'efforce de garder le secret, mais de tels secrets se gardent difficilement. Le scandale s'agrandit, s'il s'agit d'employés de races différentes (2), faisant le même labeur et travaillant côte à côte. Les patrons qui agissent ainsi n'ont pas de peine à se justifier : le salaire européen correspond au niveau de vie européen ; l'Africain a un niveau de vie trois ou quatre fois moindre, et si brusquement on triplait ou quadruplait ses ressources, il ne saurait pas quoi faire de cette abondance ; au lieu d'accroître son confort, il ferait de dangereuses dépenses somptuaires ou encore verrait accourir autour de lui d'innombrables cousins décidés à vivre à ses crochets. Voilà d'excellentes raisons. Mais elles ne valent que pour nous, l'indigène ne les comprend pas, et son irritation est d'autant plus vive qu'elle s'appuie sur des nombres.

Nous apportons également aux indigènes un surcroît de richesse par le fait seul que nous leur avons procuré la paix. Elle seule a permis l'industrie et le commerce, et ils bénéficient de leurs fruits. Gardons-nous pourtant de dire ces vérités, par exemple aux habitants de Fez : la paix française, soupirent-ils, a été pour eux une déconvenue, car elle a profité aux marchands les plus malins, qui ne sont pas les Fasi, mais les juifs. Par eux les Français sont donc accusés de prosémitisme, et c'est peut-être la pire injure que l'on puisse faire à un homme.

Quant au gouvernement, nous tenons encore les leviers de commande, même lorsque nous restons en coulisse. Tel conseiller de la résidence est plus puissant que le premier ministre. Il nous faut remplacer pour les indigènes le pouvoir perdu par un surcroît d'honneur. Les sots en sont flattés, mais les autres rongent leurs freins en nous accusant de duplicité.

La duplicité, c'est vraiment le mot de la situation, mais c'est à la situation qu'il faut l'appliquer et non aux hommes. On ne doit point y voir le nom d'un vice, mais le prendre dans son sens étymologique. Tout ensemble « protéger » les anciens occupants et aider les nouveaux « colons », c'est en effet une tâche double et parfois double jusqu'à la contradiction. Le problème est insoluble. Mais l'histoire n'est que le récit de questions insolubles qui se sont peu à peu résolues avec l'ingéniosité humaine et le temps. Le temps a ici un rôle primordial ; il faut plusieurs générations pour que les mœurs indigènes se plient aux coutumes françaises ; et

nous abrégerons ce délai, autant que le permet la nature humaine, si nous savons être de vrais civilisateurs, ce qu'il est permis d'espérer.

(A suivre)

Joseph WILBOIS

15 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

Le malaise profond : rivalités de peuples

Cependant, il serait trop simple de se borner au dilemme que nous avons posé dans notre dernier article : les Arabes ou nous. Il faudrait au moins dire les indigènes ou les Européens. Or, les indigènes sont divers. Ne parlons pas de Mzabites ni des Touareg, peu nombreux. Ne tenons pas compte des mélanges de races survenus au cours des derniers siècles. Distinguons seulement - ce qui est d'ailleurs assez arbitraire - les Arabes et les Berbères.

De même parmi les Européens, il faut noter des Français partout, mais aussi des Espagnols à l'Ouest, des Italiens à l'Est : ces derniers sont les plus nombreux, et en Tunisie ils nous dépasseraient si dans nos statistiques nous ne comptons les naturalisés.

Voilà donc deux nouveaux problèmes.

Le problème berbère peut s'étudier dans le Djurdjura. Les Berbères qui l'habitent se nomment Kabyles. Sans doute y sont-ils installés depuis des siècles, car le pays est presque inaccessible.

Ce sont des montagnes de plus de 2 000 mètres de hauteur avec de nombreux contreforts escarpés, séparés par des vallées étroites. Quant aux villages, au lieu d'être, comme les nôtres, situés dans les vallées, ils sont juchés sur les crêtes ; bien plus, lorsqu'une crête ondule de façon à offrir cinq ou six sommets, c'est là qu'on a bâti cinq ou six villages ; enfin, quand un chemin longe cette crête, au lieu de traverser les villages, il les contourne en contrebas. Un village est ainsi à peu près isolé des villages voisins. Une crête de villages, qui forme une tribu, l'est encore plus des tribus environnantes. On s'imagine qu'autrefois ces agglomérations étaient en perpétuelles guerres ou, comme elles étaient inexpugnables, en perpétuelle vendetta.

Et l'on pense malgré soi à la Corse. Un Kabyle, qui avait lu Colomba, dit Chez nous, c'est bien plus sérieux. »

Certaines vendettas - soit entre des familles, soit, ce qui n'est pas très différent, entre des çofs ou clans en lesquels un village se divise - ont parfois duré vingt ou trente ans, avec un meurtre chaque année ; il n'y avait pas de raison pour que la lutte finît ; un

meurtrier, revenu au pays après sept ans de bagne, n'eut rien de plus pressé que de découvrir et de tuer celui qui l'avait dénoncé.

La vendetta se complète par le point d'honneur ou « niff ». Un cultivateur possédait un frêne qui poussait en travers d'un chemin, au bord d'un précipice ; plusieurs mulets, en essayant de le contourner, avaient roulé au fond ; non seulement il refusa de l'abattre, mais il menaça de mort quiconque l'abattrait à sa place. Un jeune homme, apprenant que sa mère veuve s'était mal conduite, lui fit mettre ses plus beaux habits, la conduisit à un puits et, arme en main, lui ordonna de s'y jeter.

Tels sont les traits romantiques. Les caractères prosaïques ne sont pas moins intéressants. La Kabylie a une densité de population comparable à celle de nos plus riches départements industriels : or, c'est un pays de cueillette, de culture et d'élevage pauvre. Aussi les Kabyles sont-ils d'âpres travailleurs. En outre, leurs propriétés sont fort morcelées puisqu'un individu peut posséder un olivier ou une fraction d'olivier. Enfin, ils émigrent ce plus en plus et passent en France pour des ouvriers débrouillards, tandis qu'ils fournissent en Algérie des instituteurs, des avocats et des médecins brillants.

Des institutions corroborent ces habitudes. Chaque village a à sa tête une « djemaa », sorte de conseil de chefs de familles qui s'occupe à la fois d'administration et de justice. Les tribus sont dirigées par des djemaas analogues. Sans doute, dans toute djemaa un homme, plus intelligent et plus actif s'affirme. Il se nomme ici l'aminé, ailleurs l'amrar. Mais nulle part il n'est un dictateur. Le régime reste une oligarchie des patriarches.

Ce que nous venons de dire des Kabyles doit s'entendre à peu de chose près des Berbères de l'Atlas marocain.

Par là on aperçoit combien le Berbère et l'Arabe s'opposent, non seulement physiologiquement, mais socialement.

L'organisation politique arabe est monarchique, l'organisation politique berbère est républicaine. Les caractères économiques de l'Arabe sont paresse et générosité ; le Berbère est laborieux et compte ses sous. Si l'on parle religion, l'Arabe dit : « Compte sur Dieu » ; le Berbère dit « Aide toi, le ciel t'aidera. » Pourtant le Berbère, comme l'Arabe, est musulman. Jadis il a été chrétien. Aujourd'hui, il est vrai, son islamisme n'est pas très pur ; c'est peut-être chez lui que le maraboutisme est le plus développé ; il s'y mêle aussi des survivances de cultes païens antérieurs au christianisme même. Cependant, il est bien rare qu'il renie sa foi islamique. Dans toute la Kabylie, qui est la région la plus christianisée d'Algérie, on ne compte pas 2 000 catholiques, qui

sont, soit des orphelins recueillis, soit des individus supérieurs qui se moquent du qu'en dira-t-on ? Comment expliquer cette ténacité ? Il n'est pas sûr qu'autrefois l'Islam ait pénétré ici sans luttes. Si universaliste qu'il se prétende, son esprit est trop opposé à l'esprit, par exemple, d'un Kabyle. Mais précisément ce qui, chez certains Berbères comme ceux du Djurdjura, les rend imperméables aux influences extérieures les maintient dans la religion qu'ils ont autrefois empruntée.

Dès lors, sur le terrain religieux, Berbères et Arabes s'unissent volontiers contre nous. Le croissant est l'emblème de tout ce qu'ils ont en commun, d'antifrançais, ou, plus exactement, de xénophobe.

Cependant, si le Français est absent et si la religion n'est pas en cause, les Berbères sont anti-arabes et les Arabes anti-berbères. L'opposition apparaît surtout au Maroc. C'est que là plus de la moitié de la population est berbérophone, et, parmi ceux qui parlent arabe beaucoup sont Berbères de race. Manifestement, les Berbères sont, à l'ouest de Maghreb, plus anciens que les Arabes. On peut presque dire que, dans le Maroc d'avant l'occupation française, Berbères et Arabes étaient dans la situation de conquis à conquérants. A notre tour, nous sommes arrivés en vainqueurs et constituons aujourd'hui une troisième couche superposée aux deux autres.

Puis nous avons gouverné en tenant compte de la dualité des races. Ce n'était pas facile. D'une part il fallait respecter, même s'ils étaient en minorité, les maîtres de la veille, les Arabes ; d'autre part il ne fallait pas écraser la masse qui s'était naguère laissé dominer, les Berbères. D'où une politique d'égards envers les grands caïds et l'octroi de fonctions caïdales aux amrars des djemaas ; mais en même temps nous avons dû promettre à bien des tribus berbères, en échange de leur soumission, le respect de leurs coutumes lors donc qu'elles refusaient de reconnaître l'autorité, souvent indiscrete, d'un cadî arabe, le cadî, s'il était encore vivant, ne trouvait pas auprès de nous la protection qu'il attendait. Le dahir berbère du 16 mai 1930 ne fut que la forme officielle de cette sympathie secrète.

Quoi qu'il en soit, pro-arabe ou pro-berbère, **notre politique a toujours été pro-musulmane.**

Par là, nous avons joué franchement le jeu du protectorat. Cette loyauté a été un des grands éléments du prestige de Lyautey. Il est encore singulièrement vivant au Maroc.

Mais en Tunisie, nous n'avons pas la chance de pouvoir exercer cette politique de l'équilibre. En outre, n'y risquons-nous pas la

rivalité, comme puissance protectrice, d'une autre voisine, l'Italie ? On a pu le craindre avant le récent accord Mussolini-Laval. Pour beaucoup de Français, le péril est fortifié par la présence sur le sol tunisien de colons venus de Sicile et de la Péninsule et aussi nombreux que les nôtres.

L'Italie ayant une plus forte natalité et un habitat plus restreint, son émigration ne peut que croître, et la Tunisie est pour elle un vigoureux point d'attraction.

Mais les données du problème ne sont pas purement numériques : le nombre des individus passe après leur qualité. A coup sûr les Italiens de Tunisie peuvent assez vite se multiplier. Ce sont, pour la plupart, de petits cultivateurs, céréalistes et plus souvent vigneron. Laborieux, sobres, amis du foyer, fiers de leurs enfants, ils ont des niveaux de vie nettement inférieurs aux nôtres : là où les Italiens vivent sur 100 hectares, il en faut aux Français 400 ou 500 : leurs maisons et leurs menus ressemblent moins aux nôtres qu'à ceux des indigènes ou à ceux de leurs provinces natales, d'où ils ne sont partis que faute de ressources et sans y rester attachés par un patriotisme ardent. A ces agriculteurs, il faut joindre quelques ouvriers des villes et un petit nombre de représentants des carrières libérales. Leur élite est bien moins nombreuse que l'élite française de même valeur et de même grade. En général, les Italiens de Tunisie sont de petites gens. Nous n'avons pas à craindre immédiatement leur concurrence. Bien plus, ils n'inspirent pas une grande sympathie aux indigènes. C'est qu'ils travaillent comme eux, vivent comme eux, sont payés comme eux. Le fellah ou l'ouvrier arabe est bien plus souvent en friction avec l'Italien qu'avec le Français. Si on nous tolère, lui on le discute. Il est le concurrent. Nous sommes la race impériale.

Ainsi, quand on examine de près soit l'antagonisme des Arabes et des Berbères, soit le faible potentiel social des Italiens, on s'aperçoit qu'en dépit du profond malaise du Maghreb la France, dans le jeu politique, a encore quelques atouts pour elle.

(A suivre.)

Joseph WILBOIS

16 octobre 1935

ISLAMISME ET CHRISTIANISME

Réformes possibles. Conclusion

Si tout est en danger, mais si rien n'est perdu, chacun s'écrie « Il n'y a plus une faute à commettre », et pour éviter cette faute, il propose sa solution.

Pour les uns, il faut des gouverneurs généraux et des résidents généraux qui soient « des hommes à poigne », car la mode en Europe est à la manière forte.

Pour les autres, il faut aller au delà des personnes et changer les institutions par exemple, détacher l'Algérie du ministère de l'Intérieur en faisant de son chef plus qu'un superpréfet, ou unifier sous une même autorité les trois parties de notre empire du Nord.

Ces suggestions sont précieuses. Nous avons souvent manqué d'un pouvoir énergique, le seul qui puisse non seulement tenir, mais rendre des services en pays communautaires. Notre organisation de l'Algérie est archaïque ; une refonte s'impose ; on y songe en haut lieu. Néanmoins, ni une organisation parfaite ni des hommes de génie ne suffiraient. Ceux qui les proposent ont le tort de rester uniquement sur le plan politique. Ils négligent deux éléments essentiels : la vie privée et les croyances. Ils ne posent pas le tiers du problème.

C'est par la famille qu'il faut commencer. On jugera de la difficulté et de l'importance de la tâche à l'attitude d'un Arabe qui se montrait pressé de recevoir tous les avantages de la loi française : on lui fit remarquer qu'en échange des droits qu'elle nous donne, elle nous impose certains devoirs ; par exemple, elle n'admet ni la bigamie, ni la répudiation : l'Arabe ne trouva plus rien à réclamer.

Réformer la famille musulmane, c'est tout ensemble rendre la femme consciente de sa dignité et plus encore faire avouer à l'homme que le sexe masculin n'est pas par essence supérieur à l'autre.

La femme, on l'atteindra par d'autres femmes. On ne saurait trop admirer et encourager l'œuvre des Françaises, religieuses souvent, laïques quelquefois, qui commencent de pénétrer dans des milieux musulmans de toutes classes, pour y apporter tantôt l'hygiène, tantôt l'instruction, tantôt quelque moralité, toujours une charité pleine de grâce. Mais cette pénétration, tout individuelle, ne peut

suffire. Elle serait même entravée par la mauvaise volonté des maris. Il faut donc que l'homme soit le premier à souhaiter l'élévation de sa femme. Pour cela on lui prouvera, par les leçons de l'école, par l'exercice d'un métier ou de toute autre manière, qu'il a besoin, pour tenir ses comptes, pour le conseiller dans ses affaires ou pour charmer son foyer, d'une compagne d'une tout autre espèce que celles qui croupissaient dans le harem. Ce statut de la femme sera si nouveau qu'il faudra, pour l'atteindre, user de tous les cheminements. Il est de ceux que les uns octroient pendant que les autres le conquièrent.

Octroi et conquête dont on ne peut surestimer l'importance. Ils auront des répercussions multiples et lointaines. D'abord, la polygamie et la répudiation en deviendront plus difficiles. Ensuite, un des premiers objets des entretiens des époux sera l'éducation des enfants. Enfin le père, habitué dans la vie du foyer à prendre ses responsabilités comme à faire prendre aux siens les leurs, portera spontanément ces habitudes dans la vie publique : il ne considérera plus comme un idéal le règne de bon plaisir, avec des chefs vénaux et des subordonnés corrupteurs : il sera prêt à entrer dans une cité comme citoyen. On ne l'y aurait pas préparé autrement. Et ainsi les réformes politiques que désirent Arabes et Français dériveront de la réforme de l'organisation patriarcale. Cette évolution sera peut-être assez rapide. A preuve ce qui s'est passé en Russie, en Chine ou en Turquie. De tels bouleversements devraient être dirigés. C'est une chance pour des peuplades en progrès d'avoir une nation vraiment protectrice. Seulement les tuteurs doivent savoir où ils vont.

Or, cette forme de famille vers laquelle une élite musulmane tend déjà ressemble fort à la famille française et, il faut le dire, à la famille chrétienne. Nos familles, en dépit d'innovations récentes du code, restent dans leur essence ce que dix ou quinze siècles de christianisme les ont faites. La plupart de nos athées, comme époux et comme pères, agissent selon l'Évangile. Voilà le problème religieux posé.

« Chut ! » murmureront quelques personnes, au Maghreb on ne parle pas de religion.

Quelle sottise leur répondrons-nous, quand au Maghreb tous les faits ont une consonance religieuse.

C'est en vain que nous essayons, en Afrique, d'être laïcs. La laïcité n'est pas article d'exportation. Elle ne peut être comprise que par des peuples depuis longtemps habitués à la division du travail. Pour les patriarcaux, elle est un non-sens.

Faut-il quand même (c'est la thèse sectaire) y tendre, en cherchant à ruiner les croyances islamiques ? Ce ne sera peut-être pas aisé, car l'Islam est une religion sans mystères, et on ne rendra pas un musulman rationaliste, puisqu'il l'est déjà.

Faut-il, au contraire (c'est la thèse timorée), respecter l'Islam non seulement en ne disant jamais rien contre le Coran, mais encore en paraissant l'honorer à tout propos ? L'expérience est faite. Tel trouve naturel, pour certains indigènes, un statut musulman, qui se révolterait si l'on proposait pour d'autres un statut chrétien. La religion de Mahomet, en France et aux colonies, est une religion d'Etat, et la seule. Mais cette tolérance est prise pour une approbation. « On a bâti une mosquée à Paris » signifie, à Fez ou à Tunis, que Paris n'avait jadis qu'une église et qu'aujourd'hui la mosquée la remplace ; bref, que la croix est déchue au profit du croissant.

En présence de l'Islam, il n'est point de demi-mesure.

Que faire ?

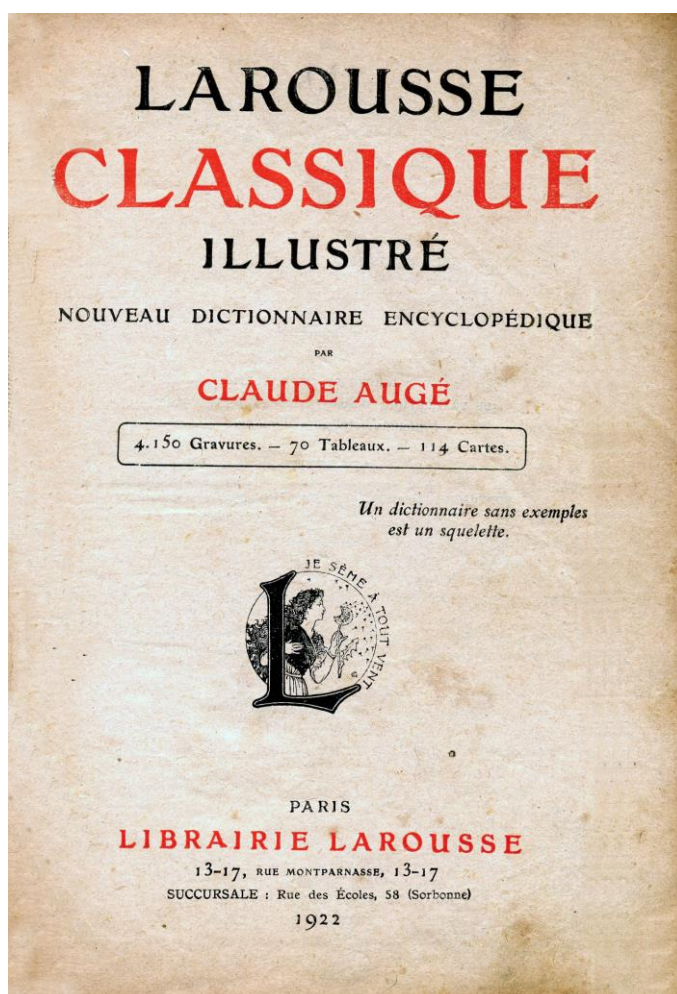
Convertir les musulmans est une question que ne se pose aucun de ceux qui les connaissent. Le cardinal Lavigerie ne prévoyait aucune action avant cent ans. Ses fils, les Pères Blancs, qui ont près des grands lacs des missions prodigieuses, se contentent, en Afrique du Nord, soit au couvent de Maison-Carrée, soit à l'Institut des Belles-Lettres de Tunis, d'étudier le problème ; ils le font du reste avec une magistrale ampleur, et, si une solution existe, c'est eux qui la trouveront.

Du moins, il ne faut pas rendre odieux aux yeux des musulmans nos plus modestes désirs d'apostolat. C'est que, depuis deux ou trois cents ans, nous ne pratiquons plus le christianisme pur, mais un christianisme terriblement mêlé d'amour du confort, de l'argent ou de la conquête. Nous sommes devenus « ceux qui ne prient pas ». Si nous tenons la terre, eux sont sûrs de posséder le ciel. En vain, quelques disciples du Père de Foucauld donnent l'exemple de cette sainteté qui les émeut plus que tout au monde : ils ne sont que quelques grains de sable dans le désert. Ce sont les autres qu'on juge. L'administration reçoit les premières critiques. Sans doute elle n'est pas parfaite, mais il est étrange que ce ne soit qu'à elle qu'on reproche les vices européens. Les colons en ont leur part, qui n'est pas légère. Et nous aussi avons la nôtre, nous les Français de France qui, quand nous parlons et écrivons de Maghreb, ne pensons qu'au pittoresque, aux dividendes et à la domination. **Commençons, tous, par mériter qu'on ne nous appelle plus « chiens de chrétiens ».**

Quant à l'œuvre positive, à l'assimilation, il ne faut pas y renoncer. Il faut au contraire, s'y mettre avec d'autant plus d'ardeur qu'elle devra exiger plus de temps. Mais là la collaboration est nécessaire entre l'Etat et l'Eglise. Le premier imposera à la seconde les lenteurs indispensables, celle-ci suggérera à celui-là les générosités nécessaires. Car - il faut toujours y revenir - nous sommes en Afrique du Nord pour civiliser ; la civilisation est une œuvre à la fois spirituelle et temporelle, et, puisque les meilleurs des musulmans méprisent le siècle, c'est un esprit bien plus qu'une technique qu'ils nous réclament.

Joseph WILBOIS

Transcription : François-Xavier BIBERT – 12/2015



Notes (1) et (2) : voir page suivante

homme [o-me] n. m. (lat. *homo*). *Spécialem.* Etre humain du sexe masculin : *l'homme et la femme*. Celui qui est parvenu à l'âge viril : *quand l'enfant devient homme*. En général, l'espèce humaine : *la terre est habitée par environ 1.200 millions d'hommes*. Soldat, ouvrier : *armée de dix mille hommes; équipe de six hommes*. Dépouiller le vieil homme, se défaire de ses mauvaises habitudes. Voilà mon homme, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin. Bon homme, homme plein de bonhomie. Pauvre homme, homme sans intelligence. Grand homme, celui que son génie, ses œuvres, ses actions couvrent de gloire, placent très haut. Le premier homme, Adam. Le Fils de l'homme, Jésus-Christ. Homme de paille, prête-nom. L'homme des bois, l'orang-outan. Homme du monde, qui vit dans la société distinguée. Homme de bien, de bonnes mœurs, charitable. Homme d'armes, autrefois cavalier armé de toutes pièces. Homme de lettres, écrivain, littérateur. Homme de qualité; illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés. Homme de loi, magistrat, officier ministériel, avocat, etc.; tout homme instruit dans la jurisprudence. Homme de robe, magistrat. Homme d'épée, de guerre, militaire. Homme de cheval, qui s'occupe d'équitation, de courses. Homme d'église, ecclésiastique. Homme de mer, marin. Homme d'Etat, politique qui dirige l'Etat. Homme d'affaires, agent qui s'occupe des intérêts d'autrui; intendant. Homme d'argent, homme avide, intéressé. — Les caractères spécifiques de l'homme sont la station verticale, les dimensions considérables de son crâne et, par suite, le poids de son cerveau, enfin le langage articulé. Le corps de l'homme est divisé en deux régions : la tête et le tronc, cette dernière comprenant le thorax et l'abdomen. Les membres sont une dépendance du tronc et se subdivisent en membres thoraciques ou supérieurs et en membres abdominaux ou inférieurs. — On a basé la classification des populations actuelles du globe sur la couleur de leur peau. On distingue : 1^o la race blanche, qui occupe l'Europe, le nord de l'Afrique, l'Asie occidentale et partiellement l'Amérique; 2^o la race jaune, qui se trouve dans l'Asie presque tout entière, dans une partie de l'Océanie et à Madagascar; 3^o la race rouge, qui dérive de la race jaune, se trouve dans les deux Amériques; 4^o la race noire, qui occupe l'Afrique (sauf le Nord), l'Australie, la Mélanésie, une partie de la Polynésie, et qu'on trouve dans le sud de l'Asie et en Amérique.

race n. f. (ital. *razza*). Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille, d'un peuple : la race d'Abraham. Variété constante qui se conserve par la génération : les races humaines, etc. (V. HOMME.) Catégorie de personnes ayant une profession, des inclinations communes : les usuriers sont une méchante race. Race future, tous les hommes à venir. Cheval, chien de race, de bonne race.

Nota : on retrouve ces définitions dans les différentes éditions des dictionnaires français tout au long du XX^{ème} siècle. Peu à peu depuis, les défenseurs de la pensée unique ont fait en sorte qu'elles soient modifiées et alimentent en permanence le procès en ignominie de ceux qui y font encore référence, même de manière historique...